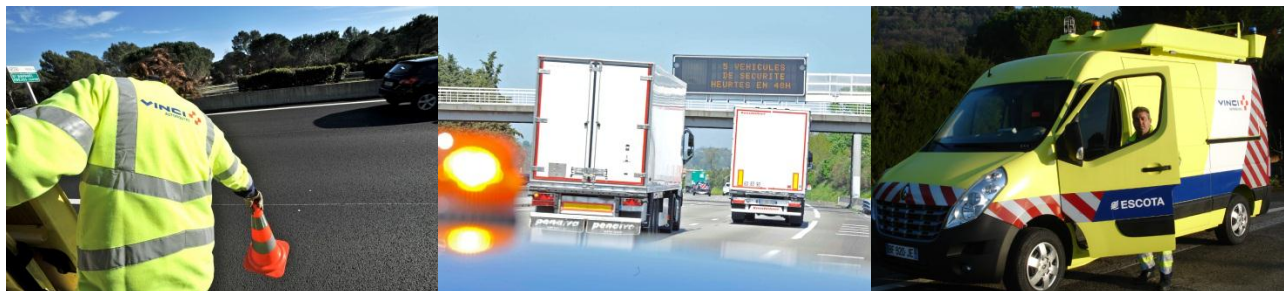


Signature d'une convention de partenariat entre VINCI Autoroutes et l'AFTRAL



VINCI Autoroutes et l'AFTRAL (1^{er} organisme de formation professionnelle initiale et continue en transport et logistique en France et en Europe) s'engagent pour améliorer la sécurité des équipes d'intervention et des conducteurs de poids lourds. Cette démarche de prévention vise à réduire les risques d'accident des conducteurs poids-lourds et des personnels sur les réseaux autoroutiers grâce à des actions communes de formation.

En 2017, 88 véhicules d'intervention ont été percutés sur le réseau VINCI Autoroutes. Ces heurts de fourgon, en forte augmentation (52 en 2016), sont dans la grande majorité des cas la conséquence d'épisodes de somnolence ou d'un manque d'attention de la part des conducteurs.

Monsieur Mathieu LISBONIS, Directeur régional Var Côte d'Azur pour VINCI Autoroutes et Monsieur Laurent COPPA, directeur des centres de Brignoles et Nice pour l'AFTRAL, vont ainsi signer une convention de partenariat en faveur de la sensibilisation des conducteurs de poids lourds aux spécificités de la conduite sur autoroute.

La signature aura lieu le jeudi 12 avril 2018 à 14h, en présence de Monsieur Jean-Gabriel DELACROY, Directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, dans les locaux du Centre de Formation l'AFTRAL au Broc (06510).

Lors de ces formations, les conducteurs de poids lourds seront en particulier sensibilisés aux messages portés par la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable sur la prévention des risques liés à la somnolence et à l'inattention au volant.

VINCI Autoroutes prend une part active dans le domaine de la sécurité routière, notamment auprès des futurs conducteurs. En effet, les statistiques montrent que 75 % des accidents sont consécutifs à une erreur humaine. Et, dans la région, sur le réseau des autoroutes ESCOTA, le trafic des poids lourds représente en moyenne 10 à 12% du trafic total.

CONTACTS PRESSE - VINCI Autoroutes :

Julie GRAVEREAUX : 07 63 48 67 43 – julie.gravereaux@vinci-autoroutes.com

Laura MINETTI : 06 14 02 14 15 – laura.minetti@vinci-autoroutes.com

CONTACTS PRESSE – AFTRAL :

Sandra CACHOT : 04 91 46 65 45 sandra.cachot@aftral.com

AFTRAL

368 BD HENRI BARNIER

13016 MARSEILLE

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos - 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

A propos de la Fondation VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à la lutte contre l'insécurité routière.

Elle a pour but de contribuer à faire évoluer les comportements sur la route et à aider les conducteurs à être les acteurs de leur propre sécurité. Parmi ses actions : financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques encore insuffisamment explorés ou mal identifiés par les usagers de la route ; mener des campagnes d'information pour sensibiliser aux risques routiers ; enfin, soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> et <http://roulons-autrement.com>.

Compte Twitter : @FondationVA et @RoulonsA

A propos de AFTRAL Formation Continue

L'AFTRAL formation continue (FC) est un organisme qui assure des formations aux métiers des transports et de la logistique, notamment à celui de conducteur routier de marchandises (FIMO, FCO marchandises et voyageurs, CAP conduite routière).